

Le Groisilien



Avec vous, imaginons Groisy demain

Vœux 2024 : de beaux projets à venir



1^{er} Congrès des conseils municipaux des jeunes : un riche temps d'échanges

P.06



Economie : la fruitière de Groisy sur l'Etang va bientôt réouvrir ses portes

P.12



Environnement : la transition énergétique au cœur des préoccupations

P.14

Sommaire

- P. 03** **E**ditorial
- P. 04** **A**ction Sociale
Groisy en rose
Après-midi jeux intergénérationnel
- P. 06** **E**nfance - Jeunesse
Congrès des conseils des jeunes : un riche temps d'échanges
Le plein d'animations pour les Groisy' Loups
Espace jeunes : un nouvel animateur
- P. 09** **A**u fil des chantiers
- P. 10** **V**ie économique
Ultime ligne droite pour la fruitière de Groisy sur l'Etang
Commerces : des repreneurs plein d'énergie !
- P. 14** **E**nvironnement
Commission environnement : la transition énergétique
au cœur des préoccupations
- P. 16** **M**unicipalité
Des vœux sous forme de bilan et de perspectives
- P. 18** **B**ibliothèque
Bibliothèque mode d'emploi !
- P. 20** **U**banisme
Le nuancier communal : un outil de création d'ambiance et
d'expression de l'espace
- P. 22** **V**ie associative
- P. 28** **A**u fil de l'actualité...
- P. 30** **A**genda
- P. 32** **E**tat-civil



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LE MATIN

Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h00

L'APRES-MIDI

Lundi : 14h00 à 17h00
Jeudi : 14h00 à 17h00

Le secrétariat urbanisme
est ouvert
uniquement les matins,
du lundi au vendredi.

Ne sonner qu'en dehors
des heures d'ouverture,
pour les rendez-vous ou
en cas d'urgence.

Édito



Chères Groisiliennes, chers Groisiliens,

En ce début d'année 2024, permettez-moi de vous présenter, en mon nom et celui du conseil municipal qui se joint à moi, nos vœux les plus sincères. Gageons que 2024 soit une année emplie de bonheur pour vous et vos proches, une année de santé, de succès et continuons ensemble à construire l'avenir de Groisy avec optimisme et confiance.

Nous laissons derrière nous une année 2023 contrastée à bien des égards. Les différents conflits qui ont perduré et ceux qui ont été déclenchés, ainsi que les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe, nous ramènent chaque jour à une réalité exigeante.

Outre la situation mondiale, notre quotidien lui-même a été affecté par des conséquences sur notre économie. L'inflation qui reste à un niveau élevé, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté impactent le pouvoir d'achat de la population, le fonctionnement des entreprises ainsi que des collectivités.

Par ailleurs, les effets néfastes du réchauffement climatique se font déjà ressentir et notre commune a dû faire face à plusieurs épisodes d'inondation, de sécheresse et de canicule.

Au niveau communal, nous avons été confrontés à une baisse sans précédent de nos finances. A l'augmentation de tous les coûts que nous subissons tous, sont venus s'ajouter, la perte de la « dotation de solidarité rural » et l'application d'une pénalité pour déficit de logements sociaux.

C'est donc dans un contexte quelque peu contraint que nous abordons 2024 et que s'est tenue le 5 janvier dernier la traditionnelle présentation des vœux du maire et du conseil municipal aux habitants (lire en page 16). Ce fut, pour moi, l'occasion de dresser le bilan de la première partie de ce mandat dont nous sommes parvenus à mi-chemin à partir des cinq priorités sur lesquelles nous nous sommes engagés :

- **Maîtriser les coûts notamment en matière de consommation énergétique**
- **Prendre en compte et anticiper le réchauffement climatique**
- **Conforter le lien social**
- **Assurer la sécurité des déplacements**
- **Maîtriser notre développement urbain**

Ce fut également l'occasion de dresser les perspectives de la deuxième partie du mandat dans le domaine de la commune et des intercommunalités (Grand Annecy et Syndicat de Rivière des Usses) ainsi que celles du Département, de l'État sur notre territoire avec le projet d'un deuxième collège et l'éventualité d'un centre d'expérimentation du CERN à la limite de Groisy et Charvonnex.

Enfin, ce fut encore l'occasion d'annoncer les réalisations attendues pour 2024 avec notamment le grand chantier de sécurisation du passage à niveau et l'aménagement des abords de la salle d'animation comprenant la création d'un flow-park, d'une aire de jeux et de pique-nique.

Vous pouvez retrouver tous les éléments détaillés de ce bilan ainsi que mon intervention en intégralité sur notre site internet.

Chères Groisiliennes, chers Groisiliens, soyez assurés de notre engagement et de notre détermination pour le bien-être de chaque habitant et le développement d'une commune solidaire, innovante et dynamique profitable à chacune et chacun d'entre vous.

Votre maire,
Henri Chaumontet



Scannez ce QrCode pour retrouver le discours prononcé par Henri Chaumontet et le bilan de mi-mandat.



Groisy en rose

GROISY
ACTION SOCIALE



Samedi 30 septembre, le CCAS et la commission sociale de Groisy ont fédéré les associations Ananda Yoga, Fillière Grimpe, Fillière Tennis de Table, la Groisilienne, Groisy Tennis Club, Handball Club La Fillière, Rugby club de Fillière, le Tennis Santé, le comité de Jumelage, tous mobilisés pour le dépistage précoce du cancer du sein.



C'est à travers cette belle journée que les associations ont manifesté une volonté commune de participer très activement à l'indispensable lutte contre le cancer du sein qui reste le plus fréquent chez la femme. Statistiquement, une femme sur huit sera confrontée à ce cancer au cours de sa vie. Dans moins de 1% des cas, il peut aussi apparaître chez l'homme. Il est souvent de mauvais pronostic car diagnostiqué tardivement, alors qu'il est déjà symptomatique.

Les Groisiliens ont vivement participé aux activités proposées par les associations qui étaient variées et adaptées à tous les publics. Tous ont pu se restaurer sur place grâce au Comité de Jumelage, savourer une crêpe préparée par le tennis club, boire une coupe de champagne au stand de la Groisilienne (boules lyonnaises) et déguster une glace confectionnée par Gourmand'ice. Une tombola a été organisée avec des lots offerts gracieusement par les associations participantes, le CCAS et David Verney TP.



La députée Véronique Riotton et le sénateur Cyril Pellevat ont félicité cette action.

L'intégralité des dons, de 2 952 €, a été reversée le 29 novembre à trois associations dont les principales missions sont l'aide aux malades et à la recherche :

- Le **Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie**, créé en 2002. Reconnu d'intérêt général, il associe différents partenaires pour sensibiliser et informer et soutient la recherche médicale, devenue l'un de ses objectifs majeurs.
- **Jeune et Rose** qui a animé un atelier d'apprentissage de l'autopalpation mené sur un buste en silicone disposant de 8 anomalies symptomatiques du cancer du sein.
- **Des Elles pour Vous**, association qui accompagne et apporte soutien et réconfort aux femmes atteintes de cancer (tout cancer confondu).





Après-midi jeux intergénérationnel

L'après-midi jeux organisé par le CCAS de Groisy en partenariat avec la Bibliothèque et la MJC de la Fillière a été un succès. L'ambiance était chaleureuse et accueillante et les participants de tous âges ont pu s'amuser ensemble.

Les jeux proposés étaient variés, de sorte que chacun a pu trouver son bonheur. Il y avait des jeux de société traditionnels, mais aussi des jeux plus récents. Héloïse et Mathieu (bénévoles de la bibliothèque) Arnaud et Boris (MJC de la Fillière) ont animé l'après-midi avec passion.

Les participants ont pu jouer en famille, entre amis ou même avec des inconnus. Ils ont pu rire et s'amuser et ont noué de nouvelles relations.



Agenda action sociale

Dimanche 21 janvier 2024

Repas des aînés 12h à l'Espace animation



Banque Alimentaire
de Haute-Savoie



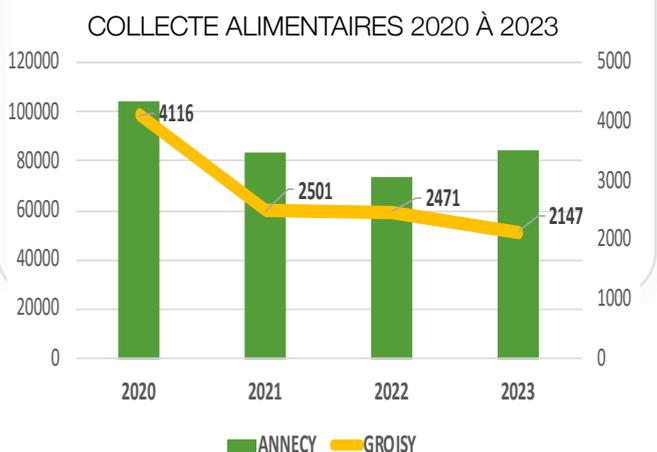
Banque alimentaire

Le CCAS de Groisy a assuré l'organisation de la collecte de la banque le dernier week-end de novembre à Carrefour Market de Groisy.

C'est dans la bonne humeur que 18 bénévoles et 5 jeunes de l'Aumônerie de St François de Sales, ont participé à la collecte des dons en produits alimentaires et en produits d'hygiène, conscients que cette mobilisation est de plus en plus importante. Globalement, en Haute-Savoie, 269 tonnes ont été collectées ainsi que l'équivalent de 15 000 repas en dons financiers, soit 8 % de plus que l'an passé. En poids, le volume de 2021 a été retrouvé.

Sur le secteur Annecy Rumilly, 94 tonnes collectées, soit + 12% par rapport à 2022.

Remerciements à tous les Groisiliens pour leur générosité dans un contexte compliqué.





Congrès des conseils municipaux des jeunes : un riche temps d'échanges

Anaïs Duret, maire-adjointe en charge de l'enfance jeunesse, a participé, avec sept jeunes du Conseil municipal des jeunes de la commune, au premier congrès départemental des CMJ. Elle revient sur cette expérience enrichissante.

Samedi 18 novembre avait lieu à Epagny-Metz-Tessy, le premier congrès départemental des conseils municipaux de jeunes et d'enfants (CMJ, CME). De quoi s'agissait-il ?

C'est l'association des CMJ et CME qui l'a organisé, à l'initiative de Sabrina, Boris et Xavier. Ces trois élus très motivés ont d'abord créé l'association pour pouvoir mettre en place ce congrès, entre autres. Ils ont réussi à mener ce projet un peu fou qui permet aux communes qui le souhaitent de se rencontrer.

Dès que l'idée a été proposée, nous avons tout de suite souhaité adhérer et y participer. Cela permet de se voir et d'échanger. Les conseils municipaux de jeunes et d'enfants se développent dans les communes. C'est dans le vent ! Il est important de soutenir cela.

Qu'est-ce que cela vous a amené ?

On peut parfois se sentir isolé ou avoir des questions par rapport à des projets qu'on souhaiterait mettre en place, par rapport à des difficultés auxquelles on est confrontés, etc. Ce temps permet aussi bien aux jeunes de se rencontrer et de partager leur expérience qu'aux adultes de mieux se connaître et de pouvoir parler des problèmes, voir ce qui



fonctionne bien, se donner les « bons tuyaux »... C'est bien pour tout le monde.

Nous étions également présents au congrès départemental des maires de Haute-Savoie qui s'est déroulé en novembre à la Rochesur-Foron pour promouvoir et expliquer cette démarche aux communes qui n'ont pas encore envie d'adhérer et de créer le leur. Sachant que ce n'est pas facile de monter ça tout seul dans son coin.

Le CMJ de Groisy était présent. Qu'ont fait les jeunes élus ?

Les jeunes de Groisy ont des mandats de deux ans. Nous en sommes à notre deuxième promotion d'élus. Sept sur douze étaient présents à ce premier congrès. Ils se sont répartis dans plusieurs ateliers :

auprès des secouristes, à l'atelier cyber-harcèlement, à la fresque du climat... Le but étant qu'ils découvrent des thématiques importantes du moment, qu'ils fassent la connaissance d'autres jeunes du département et qu'ils puissent dialoguer sur leur expérience et sur ce qu'ils ont envie de mettre en place...

Les sept jeunes présents ont-ils fait un retour d'expérience pour ceux qui n'ont pas pu se rendre disponibles ?

Bien sûr. Il en ont parlé aux autres lors du dernier conseil municipal de jeunes.

Ce congrès est, selon vous, une initiative à renouveler ?

Oui évidemment ! Et j'invite toutes les autres communes à participer elles aussi pour créer un mouvement.

Les raisons d'être de l'Association des Conseils Municipaux Jeunes et Enfants 74

Xavier Puis, maire adjoint à la commune de Saint-Laurent et membre de l'association ACMJE 74 est l'un des co-organisateur du premier congrès des CMJE 74. Il présente l'association.

Qu'est ce que l'ACMJE 74 ?

C'est une association qu'on a voulu monter pour réunir les conseils municipaux des jeunes et des enfants afin qu'ils puissent se rencontrer, échanger et également monter en compétences via des ateliers d'actualité comme le harcèlement, « débattre sans se battre », comment communiquer, le dérèglement climatique et bien d'autres thématiques.

L'association a-t-elle aussi été créée pour fédérer les CMJ de Haute-Savoie ?

Tout à fait. On a eu l'idée de la monter pour essayer de fédérer les CME et CMJ du département qui travaillent, généralement, assez isolément. L'idée est qu'ils puissent se rencontrer, créer un réseau, pourquoi pas faire des jumelages, et surtout échanger sur leurs projets. En effet, voir ce qui se fait ailleurs peut donner des idées aux autres.

Qui est à l'initiative du congrès ?

Sabrina Ancel, maire de Saint-Jean-de-Tholome, nous a proposé, avec le maire de Saint-Laurent, Boris Avouac et moi-même, de faire cette association et de réfléchir à ce projet de congrès. Nous y avons travaillé depuis janvier 2023.

Combien de conseils municipaux de jeunes et d'enfants ont été réunis pour ce premier congrès ?

Une quinzaine de communes était représentée. Toutes ont également adhéré à l'association. On a aussi eu trois communes qui ne sont venues qu'avec des adultes pour voir comment se passait le congrès



et pour participer à l'atelier adulte de promotion des CME-CMJ qui répondait à la question « pourquoi et comment on crée un CMJ ».

Combien de jeunes ont participé à l'événement ?

Ils étaient 150. Nous avons également compté 60 adultes. Nous sommes satisfaits et fiers du résultat et espérons que cette manifestation deviendra pérenne tous les ans. C'est notre objectif.

Les jeunes se sentent-ils concernés par la politique ?

Le but des CME et CMJ est justement de les intéresser à la vie municipale. De plus en plus de maires démissionnent, ils ont de plus en plus de difficultés à former des équipes. L'objectif des CME et CMJ est de planter des petites graines dans la tête des jeunes, faire en sorte qu'ils s'engagent dans le monde citoyen, qu'ils mènent des projets dans leur ville ou village avec l'aide des adultes... Plus tard, ces petites graines peuvent germer et pousser et pourquoi pas leur donner l'envie de s'investir à leur tour.

Les CME et CMJ sont donc là pour faire naître des vocations ?

Être maire est chronophage, cela peut être très, très ingrat avec beaucoup de responsabilités et de temps passé à gérer, les indemnités ne couvrent pas la fonction de manière générale... Oui, il s'agit bien de susciter des vocations pour que demain, ils s'engagent pour les villes et les villages où ils habiteront.

Le plein d'animations pour les Groisy'Loups

La fin d'année 2023 de nos p'tits loups Groisiliens fût riche en évènements et ce, dès le mois de novembre !

Le monde de l'enfance a été mis à l'honneur du 20 au 26 novembre à l'occasion du "Festival de l'Enfance", porté par l'ACEPP 74 73 (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de Haute-Savoie et de Savoie).

Dans le cadre de ce festival, la collaboration entre les professionnelles de la crèche des Groisy'Loups et les parents impliqués a permis aux enfants de se retrouver sous le thème : "Laissez-lui le temps de...". Tous ont pris le temps pour découvrir, s'enrichir et se laisser porter durant 6 jours. De nombreuses activités étaient proposées dont la création d'une salle Snoezelen*. La semaine s'est terminée en beauté avec une demi-journée au Grand-Bornand.

Les festivités de décembre ont doucement pris leur place : journées "pull de Noël", "bonnet de Noël" et "pyjama" avec chorale et spectacle de marionnettes. Musique et chants de Noël ont résonné entre les murs avec Franck, notre musicien. Les enfants ont aussi pu



voyager grâce à l'intervention d'Élisabeth, conteuse bénévole (en partenariat avec la bibliothèque de Groisy).

*Snoezelen : espace aménagé pour offrir un moment de détente, ainsi qu'un véritable voyage sensoriel grâce à des lumières tamisées, une atmosphère musicale douce, des coussins, des diffuseurs d'odeurs, etc.

Espace jeunes : un nouvel animateur

Depuis le 2 novembre, Killian est le nouvel animateur de l'espace jeunes.

Les collégiens de la 6e à la 3e ont rencontré Killian, le nouvel animateur de l'espace jeunes géré par l'AFR.

Ce lieu offre diverses activités aux adolescents (mercredi après-midi aux 6e et 5e et les vendredis soirs et samedis après-midi, aux 4e et 3e) : création de bandes dessinées, soirées cinéma, photographie, raclette, bowling, luge, et ski de fond.

Un camp d'hiver est envisagé. Killian, anciennement à Thonon-les-Bains, a renforcé la présence de l'espace sur les réseaux sociaux. Il anime aussi des activités au collège, incluant des jeux de société et le programme de soutien "devoirs faits".

L'espace, limité à douze collégiens par session, coûte entre 8 et 15 € selon le quotient familial.

Plus d'informations et le détail des animations : <https://www.famillesrurales.org/groisy/11/espace-jeune>

LES MERCEDIS
Du 3 Janvier au 14
Février
**ATELIER
PHOTO**

LES VENDREDIS
Le 19 Janvier : Raclette Party !!!
Le 16 Février: Sortie Bowling

LES SAMEDIS
Le 27 Janvier : Ski de fond
Le 10 Février : LUGE !!!

Inscription auprès de Killian au
06.17.48.80.96

LES MERCEDIS
Du 3 Janvier au 14
Février
ATELIER
PHOTO
GROISY
FAMILLES RURALES



Au fil des chantiers

Les travaux 2023 qui se termineront sur 2024

Amélioration des girations au droit du passage à niveau n°55

Au moment où vous lirez cette page sur l'avancement et la programmation des travaux 2024, le paysage dans le quartier de la gare devrait s'en trouver modifié.

En effet, la « maison Garcia » à l'entrée du parvis de la gare est appelée à disparaître, et ce pour des raisons d'aménagement visant l'amélioration des girations aux abords du passage à niveau.

Pour rappel, ce projet comprend :

- la construction d'un mur de soutènement dans le talus amont pour l'élargissement de la voirie départementale, permettant ainsi des croisements sécurisés entre véhicules ;
- l'aménagement des carrefours RD2/St Hilaire et St Hilaire/Mine pour une meilleure lisibilité en approche du passage à niveau ;
- et l'extension du parking du parvis de la gare.

Ce chantier, initialement programmé début novembre 2023 et reporté en ce début d'année à cause des conditions météorologiques de cet automne s'étalera sur une durée de 6 mois environ. Le fort trafic sur la RD2 et la proximité immédiate du passage à niveau complexifiant l'exécution des travaux, le plan de circulation établi comprend, dès

lors qu'il s'avèrera nécessaire, la mise en œuvre d'un sens unique montant sur la RD2 avec déviation des véhicules en sens descendant et la fermeture du carrefour St-Hilaire-RD2.

La mairie et les entreprises se réservent la possibilité d'effectuer ponctuellement des travaux de nuit afin d'optimiser les interventions et minimiser les contraintes de circulations. Une communication renforcée sera demandée aux entreprises.

Ce chantier comprend également la réorganisation de tous les stationnements aux abords de la gare, avec notamment la création de 11 stationnements nouveaux.

Le montant de l'opération - acquisition foncière comprise - s'élève à 818 000 €.

La commune bénéficie d'une aide financière de 330 000€ par l'Etat et de 284 000€ par le Département.

Le reste à charge communale s'élève donc à 204 000 €.



Aménagements de voirie

Voie communale « la Biolette »

Les travaux d'aménagement de la route de la Biolette comprenant le renforcement et d'enfouissement des réseaux ont connu un certain retard (en raison d'une météo très défavorable) et se termineront d'ici ce printemps.



Voie communale de « chez Diossaz »

Dans la continuité des travaux de renforcement électrique et d'extension du réseau d'eaux usées, le revêtement de la chaussée sera réalisé dès la réouverture des centrales à goudron, courant février. Au préalable, le trottoir existant sera transféré du côté des habitations.



Voie communale « la Croix blanche »

Pour répondre aux incidences des récentes opérations immobilières sur ce secteur, des travaux d'aménagements routiers sur le chemin de la Croix Blanche se sont avérés nécessaires : recalibrage de la chaussée, sécurisation piétonnière, renforcement des berges du ruisseau.

Ces travaux se poursuivront encore quelques semaines.

Réseaux

Comme évoqué ci-avant, se poursuivront sur ce début d'année les travaux de renforcement/enfouissement des réseaux secs également sur le secteur La Tour Malassoire avec, ici, la pose du nouveau transformateur, l'aménagement de l'arrêt de bus et la reprise en enrobés des tranchées.



Tests d'aménagements sécuritaires

La mairie procède actuellement à une série d'essais sur chaussée sur plusieurs secteurs par l'installation de chicanes, d'écluses, rétrécissements de chaussée... qui permettront de mettre en évidence la nécessité ou non d'aménagements définitifs

pour lutter contre l'insécurité routière et piétonne. La mairie fait appel à votre vigilance pour lui remonter les informations sur le fonctionnement de ces aménagements provisoires.

La mairie fait peau neuve

Les travaux de rénovation énergétique et de réhabilitation de la mairie se termineront en mars

Les élus et le personnel communal auront le plaisir de vous recevoir dès lors dans un bâtiment totalement rénové et réaménagé.



Rénovation énergétique et agrandissement des bâtiments de l'école maternelle, périscolaire et du restaurant scolaire

Réunis en conseil municipal lundi 6 novembre 2023, les élus ont attribué au groupement APOPSIS-architectes la maîtrise d'œuvre pour la réalisation des opérations suivantes :

- Rénovation énergétique et agrandissement de la maternelle
- Rénovation énergétique et agrandissement du restaurant scolaire
- Rénovation énergétique des bâtiments du périscolaire
- aspect architectural et insertion du projet dans son contexte urbain et paysager ;
- organisation fonctionnelle, respect des surfaces et phasage des travaux sur site occupé ;
- qualité du projet sur les aspects techniques et environnementaux ;
- compatibilité avec l'enveloppe financière prévisionnelle.

Cette décision s'est appuyée sur l'avis du jury constitué d'élus et de personnes qualifiées mais également sur l'appréciation des utilisateurs scolaires et périscolaires.

L'analyse s'est réalisée selon les critères suivants :

Le cabinet APOPSIS disposera de neuf mois pour finaliser le projet. S'en suivra l'ouverture des chantiers pour une durée prévisionnelle de 36 mois.



© APOPSIS architecte - Illustration non contractuelle

VIE ÉCONOMIQUE



DERNIÈRE MINUTE



U

ltime ligne droite pour la Fruitière de Groisy sur l'Etang

Après un peu plus d'un an de fermeture, la fromagerie va bientôt rouvrir ses portes.

A la fromagerie de Groisy sur l'Etang, les dix-neuf coopérateurs ont retrouvé le sourire. Et pour cause, leur magasin ainsi que l'atelier de transformation, entièrement rénovés, ne devraient pas tarder à rouvrir.

« L'ouverture du magasin est prévue pour le mardi 6 février ! », se réjouit Guy Duret, président de la coopérative. L'atelier commencera à transformer du lait en fromage d'Abondance dans le courant du mois de janvier. « Le matériel servant à la transformation doit être installé en début d'année », précise-t-il.

Une partie seulement des 7,5 millions de litres de lait produits par les coopérateurs sera transformée sur place, en Abondance et en raclette. Le reste prendra la forme de reblochons dans les cuves de la Fruitière des Bornes, à Arbusigny. C'est là en effet qu'est allée la moitié du lait local depuis un an. Et aujourd'hui, les deux fromageries envisagent de fusionner. A Groisy seront donc produits l'abondance et un peu de raclette, tandis qu'Arbusigny continuera de fabriquer les reblochons.



Le magasin de Groisy (tout comme celui d'Arbusigny), proposera une belle sélection de fromages, dont, bien sûr, ceux produits sur place, en vente directe. De la charcuterie et divers autres produits locaux y seront aussi vendus.



VIE ÉCONOMIQUE

Commerces : des repreneurs plein d'énergie !

L'atelier fleuri

Anciennement salarié de « A fleur de peau », Anne Pihouée a récemment repris les rênes du magasin de fleurs situé au Lachat, entourée de son équipe : Mélanie Gasperini, salariée et Maureen Démolis, apprentie.

Après une période de travaux, c'est dans une ambiance chaleureuse qu'Anne a inauguré son « Atelier Fleuri » le 17 novembre dernier.

A l'approche de Noël, elle exprime sa fierté de pouvoir proposer un grand choix de fleurs et de compositions florales pour les fêtes. Son + : un approvisionnement en fleurs françaises et des créations maison fabriquées sur place à l'atelier : « *Tout ce qui est en magasin est fabriqué ici, à la main !* ». Anne salue le soutien du réseau Initiative



qui lui a permis de développer son projet de reprise plus sereinement.

Boucherie du Lachat

Comme annoncé dans le dernier groisilien, le jeune Baptiste Duvernay reprend le flambeau de la boucherie du Lachat, transmis par son ancien patron Christian Cussonneau, parti à la retraite.

Tout comme la fleuriste, le jeune patron a entrepris d'importants travaux d'agrandissement permettant deux entrées distinctes : l'une pour les clients, l'autre pour les livraisons et le personnel. Un laboratoire de fabrication dans la nouvelle annexe (ancienne mercerie) a permis de dégager un espace plus conséquent pour la boutique et l'accueil des clients.

« *Nous avons fini les travaux le 13 novembre dernier. Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir de nouveau, dans de bonnes conditions d'accueil et de travail* ». La



commune se réjouit de ce dynamisme porté par une jeune et sympathique équipe : Baptiste Duvernay, Colin Julian et Lucie Bossy.

Deux nouvelles offres de service



HG gestion

Hélène Gaboreau est secrétaire indépendante et son entreprise « HG gestion » a débuté son activité à Groisy le 8 mars 2023. La commerçante était présente lors du pot d'accueil des nouveaux habitants et nouvelles entreprises début septembre. Hélène Gaboreau s'occupe de toute la gestion administrative et financière des petites entreprises telles que les artisans, auto-entrepreneurs, TPE et PME.

Téléphone : 07 86 08 97 47 - contact@hggestion.fr - www.hggestion.fr



AU FIL DES
PIERRES

Au fil des pierres - Sandrine Pillet

Minéraux et bracelets bien être

contact@aufildespierres.com - Tél. 06 26 71 22 04 - www.aufildespierres.com

facebook

Au fil des pierre

Instagram

@au.fil.des.pierres.de.sandrine



C Commission

GROISY
ENVIRONNEMENT



environnement : la transition énergétique au cœur des préoccupations

Avec le réchauffement climatique, la question de l'environnement devient un sujet majeur. A Groisy, la commission dédiée travaille sur plusieurs dossiers.

Depuis un an qu'il a repris la tête de la commission environnement, Brian Sinicki avoue avoir fait à la fois beaucoup et peu. Beaucoup pour comprendre les enjeux et démêler les nombreuses réglementations en la matière, qui souvent se superposent dans un mille-feuille administratif peu lisible. « *Il y a effectivement une grande confusion administrative, confirme-t-il. La décortiquer prend du temps.* » Et peu au regard de ce qu'il aurait souhaité mettre en place. « *Il y a urgence à agir* », répète-t-il.

Malgré tout, la commission environnement affiche déjà un beau bilan. Une conférence sur le zéro déchet a rassemblé une trentaine de personnes et la journée de ramassage des déchets, au printemps, rencontre toujours un



vif succès (une trentaine de personnes y participent). A ce sujet, Brian Sinicki et son équipe souhaitent organiser une journée de ramassage des déchets dans les ruisseaux, avec l'aide de Grand

Annecy. « *C'est plus compliqué car l'accessibilité est souvent moindre, explique-t-il, et on trouve malheureusement des objets très volumineux, comme des carcasses de voitures !* »

La commission a également fourni un gros travail d'identification des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Un travail rendu obligatoire par la loi du même nom. « *A Groisy, les discussions sont finies et il ne reste plus qu'à charger la carte sur le site de l'État.* » Pour faire simple, il s'agit d'identifier les endroits susceptibles d'accueillir des panneaux solaires, des réseaux de chaleur ou des méthaniseurs.

La gestion des zones humides sur le Plateau des Bornes et les versants des Usses est aussi, pour





la commission, un point important. « *L'enjeu est de les maintenir, de les gérer, de les préserver et d'éduquer le public à leur préservation* », dit l'adjoint.

La forêt, et notamment la forêt des Danfres, a également bien occupé les élus, suite à une attaque

massive des épicéas par les scolytes, attaque débouchant irrémédiablement sur la mort des arbres. Cette propagation de ces insectes ravageurs n'est pas propre à Groisy, mais a eu cet été des conséquences désastreuses dans les deux Savoie.

Une coupe de bois a dû être organisée d'urgence avec l'Office National des Forêts pour éviter que les scolytes ne se reproduisent et pour que les arbres ne perdent pas trop de valeur.

La coupe, le broyage et le nettoyage ont été effectués par un jeune bûcheron de Groisy et les troncs apportés à la scierie Chaumontet. « *Par la suite, nous allons replanter d'autres arbres, avec l'aide de Grand Annecy, en choisissant des essences plus adaptées au réchauffement climatique* », précise-t-il.

En cette fin d'année, l'équipe envisage de faire un bilan de mi-mandat pour définir les actions à mettre en œuvre dans les années à venir. Parmi celles-ci, Brian Sinicki rêve d'une installation solaire photovoltaïque d'importance d'ici trois ans.

La commission

La commission environnement est composée de :

Vice-président : Brian SINICKI

Membres :

- Fabienne ALTER
- Clément BERTA
- Amélie CONTAT FONTAINE
- Jean LACHAVANNE
- Stephen MARTRES
- Christelle MICHELIN

Sur les pas de Thomas Simier

Brian Sinicki tient particulièrement à remercier son prédécesseur, Thomas Simier, pour toutes les actions qu'il a menées pendant trois ans : mise en place des équipements pour le vélo, bilan carbone de la mairie et des bâtiments communaux, installation des ruches au sein de l'îlot de biodiversité, etc.

Municipalité : des vœux sous forme de bilan et de perspectives

Comme chaque année, la cérémonie des vœux a rassemblé un grand nombre de groisiliens à l'Espace Animations. L'occasion, pour le maire Henri Chaumontet, de dresser le bilan de mi-mandat et d'évoquer le futur.

C'est une année un peu particulière qui vient de se clore, comme le constatait Henri Chaumontet, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population. Après avoir salué l'ensemble des personnes présentes, il en rappelait les principaux événements : conflits à nos portes, menaces terroristes, inflation, hausse des prix, effets du réchauffement climatique...

Pour la commune, 2023 s'est soldée par « *une baisse sans précédent de nos finances* » due à la hausse de tous les coûts conjuguée à la perte de la Dotation de Solidarité Rurale (135 000 euros), à l'application de la pénalité pour déficit de logements sociaux dont le montant peut aller jusqu'à 65 000 euros, et à l'augmentation de la contribution au trans-

port scolaire (25 000 euros l'année dernière, 80 000 euros cette année). Soit une perte annuelle de 255 000 euros, conséquence directe du rattachement à Grand Annecy, qu'a déploré le maire.

Pour autant, Henri Chaumontet et l'équipe élue autour de lui sont bien décidés à récupérer cette capacité financière en 2024 tout en maintenant le cap de leur cinq priorités du mandat : maîtrise des coûts, prise en compte du réchauffement climatique, consolidation du lien social, sécurité des déplacements, maîtrise du développement urbain.

Concernant le premier de ces points, le maire évoquait la réhabilitation thermique de la mairie engagée en 2023. Une opération estimée à 1,4 million d'euros et dont le reste à charge communal

s'élèvera à 984 000 euros. Parallèlement, la réhabilitation thermique et la réorganisation-extension de l'ancien groupe scolaire est engagée (coût estimatif de 5,2 M€) pour un début des travaux en 2025. A terme, l'école maternelle, le restaurant scolaire et le centre de loisirs y seront regroupés dans un espace agrandi.

La prise en compte du changement climatique est un autre point fort du mandat sur lequel Henri Chaumontet insistait, indiquant qu'une commission dédiée existe désormais. En 2023, elle a notamment permis le prélèvement de 600 mètres cubes de bois scolyté dans la forêt des Danfires et la replantation, en cours, d'espèces plus adaptées au réchauffement climatique. « *J'ai le plaisir de vous annoncer ce soir le redémarrage*



du projet de réhabilitation de l'étang dit de chez Mercanton », se félicitait-il.

Du côté du lien social, il évoquait l'action du Centre Communal d'Action Sociale, celle de la commission culture, le soutien aux associations ou la construction d'équipements répondant aux besoins et souhaits de la population.

Henri Chaumontet abordait ensuite la question essentielle de la sécurisation des déplacements. « En 2023, commençait-il, deux opérations ont été engagées : chemin de la Croix Blanche et chemin de la Biollette. Un autre chantier de très grande envergure va démarrer prochainement pour sécuriser le passage à niveau. Il s'agit là d'un projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années. Il faut dire que l'opération est délicate eu égard à la topographique du terrain et à la convergence à cet endroit de plusieurs voies de circulation, mais aussi à la présence d'un appareillage ferroviaire à proximité du passage à niveau. Le coût global est de 800 000€ HT. Nous avons pu bénéficier d'aides spécifiques de l'État et du Conseil Départemental et le reste à charge communal s'élève à près de 200 000 €. » Des perturbations de trafic sont à prévoir jusqu'à l'été prochain.

Enfin, le cinquième point, et non des moindres, était exposé par le maire : la maîtrise de l'urbanisme. Il précisait que depuis la réforme territoriale, la compétence est partagée avec Grand Annecy. « Si la commune a conservé le droit des sols, c'est-à-dire le pouvoir de décision sur les permis de construire, ceux-ci sont soumis au strict respect des règles d'urbanisme contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), une compétence aujourd'hui détenue par Grand Annecy. Actuellement, les autorisations d'urbanisme sont encore attribuées par rapport



au PLU communal, mais à partir de 2026, le PLU Intercommunal (PLUI), en cours d'élaboration, fera référence. » Le PLUI va dans le sens d'un net ralentissement de la construction. Pour l'enrichir et prévoir l'avenir de Groisy, le conseil municipal a lancé deux études. « La première porte sur la requalification de l'espace commercial de Boisy et la deuxième sur un périmètre allant du collège à la salle d'animation pour avoir une vision à long terme de notre centre-bourg. » Cette seconde étude devra intégrer deux projets que dévoilait le premier magistrat lors de la cérémonie des vœux, à savoir la construction d'un deuxième collège en continuité de l'existant, et l'installation d'un centre d'expérimentation du CERN. Ce dernier se situerait à la limite de Groisy et de Charvonnex, en contrebas de la plateforme de l'autoroute. « Une réunion pub-

lique sur ce sujet devrait avoir lieu en mars et la décision définitive ne sera pas prise avant 2028 », précisait-il.

Pour terminer, le maire remerciait chaleureusement l'ensemble des agents communaux ainsi que tous les acteurs économiques de la commune et autres partenaires publics et privés. La soirée se terminait dans la convivialité, autour d'un verre et d'un généreux buffet.

**Pour en savoir plus
scannez ce QrCode.**





Bibliothèque mode d'emploi !

QUESTIONS/RÉPONSES

Suis-je obligé d'être adhérent pour venir à la bibliothèque ?

Nulle obligation d'adhérer à la bibliothèque pour y venir. Vous pouvez librement y entrer, y passer un moment à lire des livres. Il est aussi possible de s'y retrouver avec des amis pour faire une partie de scrabble, faire du tricot, ... La bibliothèque est un lieu de convivialité.

Je ne suis pas adhérent mais je souhaite venir ponctuellement à la bibliothèque. Que puis-je y faire ? (animation, devoirs, lecture ...)

Les animations proposées à la bibliothèque sont gratuites et ne sont pas réservées aux seuls adhérents.

Mon fils n'aime pas être seul à la maison le soir avant notre retour du travail. Peut-il venir faire ses devoirs à la bibliothèque ?

Tout à fait. La bibliothèque se veut un lieu de vie

ouvert à tous.

Comment puis-je adhérer à la bibliothèque ? Suis-je obligé d'habiter la commune ?

Rien de plus simple. Pour adhérer à la bibliothèque, un simple formulaire à remplir ainsi que le paiement de l'adhésion (5 € par adulte, 3 € par enfant et gratuité au 3^{ème} enfant) et vous serez adhérent pour une année, reconductible autant de fois que vous le souhaitez. Il est possible d'adhérer même si vous n'êtes pas domicilié à Groisy.

Où se situe la bibliothèque ?

La bibliothèque est située entre l'école et l'église. Une signalétique est en projet.

J'envisage de faire du bénévolat, mais je n'ose pas. Être bénévole à la bibliothèque, c'est possible ?

La bibliothèque est aujourd'hui composée d'une



responsable et de huit bénévoles motivés et volontaires. Mais, pour assurer un service constant sur l'année, l'accueil de nouveaux bénévoles est souhaité par l'équipe. Être bénévole à la bibliothèque, c'est participer aux permanences d'accueil du

public, aux acquisitions d'ouvrages, valoriser ses compétences, animer et/ou participer aux temps forts de la bibliothèque (nuit de la lecture, nuit Harry Potter, matinée contes, escape game, animation d'ateliers jeux, couture, origami,...).



Les horaires

Lundi :
15h30 - 18h30
Mercredi :
15h30 - 18h30
Samedi :
10h00 - 12h00

bibliotheque@groisy.org



VRAI-FAUX

Les bibliothèques sont un lieu de silence :

FAUX

C'est un lieu de vie où nos usagers, petits et grands, peuvent se parler normalement et se rencontrer sans chuchoter dans le respect de chacun évidemment.

Les bibliothèques proposent souvent des vieux livres :

FAUX

A Groisy, nous achetons, chaque année, environ 400 nouveaux ouvrages pour tous les âges et dans tous les domaines. Vous pouvez également nous suggérer des titres.

Il est possible d'emprunter des jeux à la bibliothèque :

FAUX

A la bibliothèque, il n'est pas possible d'emprunter des jeux. Cependant, une animation jeux de société est proposée un samedi matin par mois, au cours de laquelle vous pouvez découvrir de nouveaux jeux et interagir avec d'autres personnes.

Un mineur ne peut pas être bénévole à la bibliothèque :

FAUX

Dans un cadre défini, nous accueillons avec plaisir les jeunes passionnés de lecture pour être à nos côtés lors des permanences d'accueil. Ils nous aident au rangement des livres, à leur équipement (couverture des livres), à l'enregistrement des prêts et retours, ...

Les animations proposées sont réservées aux jeunes :

FAUX

La plupart de nos animations sont intergénérationnelles afin de favoriser la rencontre entre tous.

Toute personne intéressée peut donc participer aux animations Nuit de la lecture, Nuit Harry Potter, escape game, ...

Lorsqu'une animation est plus axée vers un public donné, une notification est faite en ce sens.





Le nuancier communal : un outil de création d'ambiance et d'expression de l'espace

Vision première du spectateur, la couleur, dans toutes ses dimensions et quel que soit le support investi, participe de l'environnement et entre pour une large part dans la composition et le caractère des paysages, ruraux comme urbains. Outil de création d'ambiance et d'expression de l'espace dont elle contribue à la mise en valeur, la couleur agit comme un révélateur de l'architecture et peut donner un sentiment de bien-être.

Dès lors que se profile la volonté de construire ou réhabiliter, tout en conservant à la commune une authenticité et une identité, la couleur est un outil essentiel dans la valorisation du patrimoine, la requalification des constructions récentes, mais également l'intégration harmonieuse de tout nouvel élément du cadre bâti dans son environnement.

L'intérêt pour une collectivité de disposer à l'échelle communale d'un nuancier est de garantir une harmonie de couleurs sur les façades, volets et autres éléments visibles de l'extérieur, afin de continuer à créer une identité visuelle propre à la commune, secteur par secteur. Le choix de la couleur d'un bâtiment et de ses menuiseries influence directement le paysage de la commune.

Le nuancier Communal a été réalisé sur la base d'un travail d'inventaire ainsi que la prise en compte de l'architecture sur tout le territoire de Groisy.

Il est annexé au règlement du PLU, il propose ainsi des palettes de teintes applicables aux principaux éléments de constructions à usage d'habitation, aussi bien pour les constructions nouvelles (maisons individuelles ou collectives) que pour

Les couleurs de Groisy



les réhabilitations, les rénovations et ce dans les deux secteurs d'urbanisation (traditionnel/contemporain).

Le nuancier Communal sous forme de cahier a été réalisé par une coloriste spécialisée, il s'agit du cabinet « Comm'unecouleur ». Une première version a vu le jour en 2010 et a été révisée en 2023. Il est disponible en mairie et consultable sur le PLU de Groisy via le site du Grand Annecy.

Les teintes choisies pour les éléments de construction (toiture, façade, menuiserie, bardages...)

doivent être indiquées sur le permis de construire ou sur la demande préalable, selon les références du nuancier Communal et non celles des fabricants.

Le choix des couleurs

Quel que soit la nature, l'échelle et la fonction d'une construction pour laquelle le choix des matériaux et la couleur est à définir, une prise en considération du caractère du paysage, ainsi que les constructions environnantes s'impose.

Il est toujours nécessaire de tenir compte des couleurs et des

matériaux dominant du paysage afin que le choix des tonalités de la construction à traiter, soit cohérent avec le milieu.

Méthodologie

Dans un premier temps, il est souhaitable dans un souci de juste intégration à l'environnement d'observer les éléments du paysage et les constructions voisines.

Dans un deuxième temps, la construction elle-même est abordée, en commençant toujours par la palette générale, et la couleur de la surface apparente prédominante, qui se trouve souvent être la toiture choisie au regard des toitures alentours.

En relation avec la teinte du toit est alors déterminée la couleur de la façade. Sont enfin, appréhendés dans la palette secondaire des couleurs, les menuiseries et autres éléments de détail de la construction.

- Prise en compte de l'environnement naturel

- Prise en compte des teintes, des constructions voisines

- Choix de la couleur de toiture
- Choix de la couleur de façade
- Choix de la couleur des menuiseries
- Choix de la couleur du bardage

Le nuancier communal est une aide à la réalisation de son projet. Dans le cahier mis à votre disposition en mairie, vous trouverez également des suggestions d'accords de coloration.

La construction de son habitation et de ses dépendances est un projet de vie, il est également très important de prendre en considération que le paysage appartient à tous. C'est la raison pour laquelle prendre le plus grand soin dans le choix de ses couleurs c'est aussi prendre soin de tous.

L'urbanisme en quelques chiffres...

Voici, le tableau récapitulatif des délivrances d'autorisations d'urbanisme pour la période de 2010 à 2022. La ventilation s'effectue suivant le type d'autorisations :

- Permis de construire (PC) pour les logements et toutes surface supérieure à 40m².
- Demandes préalables (DP)
- Certificat d'urbanisme a et b (CU)
- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de démolir (PD)
- Autorisations de travaux (AT)
- Nombre de logements (NB LOGMTS)

NOMBRES DE DOSSIERS D'URBA

ANNEE	PC	DP	CU	DIA	PA	PD	AT	NB LOGMTS
2010	47	81	60	29	0	0	0	37
2011	43	63	109	46	0	0	0	23
2012	57	60	92	32	2	0	0	52
2013	31	80	106	44	4	0	0	68
2014	34	63	85	37	0	0	0	13
2015	19	85	152	44	0	0	3	104
2016	47	95	107	64	0	0	1	35
2017	28	80	134	50	0	1	7	24
2018	29	92	104	36	2	0	2	26
2019	35	94	118	31	1	1	3	58
2020	39	107	92	34	2	0	6	59
2021	64	125	175	65	0	0	7	27
2022	42	151	133	58	1	1	7	13
2023	EN COURS							

L'association paroissiale de Groisy : son histoire, son fonctionnement et ses actions



L'association paroissiale de Groisy met à disposition des usagers un ensemble de salles pour accueillir des activités culturelles, culturelles, sportives et des évènements privés.

Son histoire

Notre association a été créée en 1974 afin de pourvoir à la gestion et l'entretien de la Maison Paroissiale de Groisy. Cette maison paroissiale a été bâtie de la main des paroissiens de Groisy sous l'impulsion du prêtre DELETRAZ, avec les moyens « du bord » entre 1953 et 1956. Sa vocation originelle était de créer un théâtre, activité très en vogue à Groisy dans les années 50, ce qui explique que la salle principale possède une scène. Puis, au gré des travaux, d'autres salles ont été construites pour accueillir diverses d'activités. Elles ont notamment pu aider à loger au pied levé les élèves nombreux du nouveau CFA créée en 1972 et donner le coup de pouce qui lui a permis de s'établir à GROISY et qui deviendra des décennies plus tard le Campus de Groisy. C'était aussi un lieu d'échanges le dimanche, où, après l'office, la traditionnelle buvette s'ouvrait et les amateurs de belotte jouaient sans se soucier de l'heure. Aujourd'hui, en 2023, près de 70 ans après la construction de cette maison, notre association en a toujours la charge quant à sa gestion et son entretien.

Aujourd'hui

Les salles permettent l'accueil sur Groisy des activités diverses telles que karaté, danse, yoga, théâtre, catéchisme ou encore la future école de musique. Elles sont aussi destinées à la location d'évènements privés comme un vin d'honneur, un verre de l'amitié après une sépulture, une assemblée générale, un anniversaire etc... à l'exclusion d'évènements festifs nocturnes.

Notre association regroupe 42 adhérents et est constituée d'un conseil d'administration de 18 membres, tous bénévoles. Leur rôle est de chapeauter la location des salles, d'effectuer les travaux nécessaires à l'accueil du public et de trouver les financements adéquats, face aux charges qui s'alourdissent d'année en année. Pour ce faire,



l'association organise des manifestations : un loto en février et un repas choucroute en octobre.

Notre gérante Nathalie pilote les réservations, assure la remise des clés et veille au bon fonctionnement de la gestion des salles.

Conformément à leur vocation initiale, nos salles sont louées à prix coûtant à l'ensemble des utilisateurs.

Cependant, le soutien financier de la Mairie de Groisy peut permettre aux associations utilisatrices de bénéficier du même tarif que celui de l'espace d'animation. Ce type d'action peut permettre à certaines structures de pouvoir survivre et proposer à tous les groisiliens et habitants des alentours, une offre culturelle riche.

Et demain

Notre association espère pouvoir continuer son action et permettre l'accès à tous aux diverses activités. N'hésitez pas à venir renforcer les rangs de nos bénévoles et ainsi contribuer à faire perdurer ce lien social qui a commencé à être tissé il y a 70 ans.

Notre prochain RDV le Dimanche 04 février 2024 pour notre traditionnel Loto.

**Pour la réservations de salles
contactez Nathalie au 06 75 67 62 17**

Un premier festival de magie grandiose et... magique



Samedi 14 octobre le comité de jumelage Groisy/ Antigny avait organisé pour une première sur la commune « un festival de magie » à l'initiative de la commission « Vie Associative » et en partenariat avec la commune.

L'événement de magie à l'espace d'animation a attiré plus de 400 personnes, avec une centaine refusée faute de place. Chris Torrente, champion du monde de magie comique, a brillamment animé le spectacle. Pendant deux heures, des magiciens renommés ont présenté divers numéros incluant colombes, grandes illusions, mentalisme et ventriloquie. Marion a impressionné à la barre verticale. Ces artistes, familiers des scènes parisiennes et de la télévision, ont ébloui le public, qui a exprimé son émerveillement à la sortie. Le comité de jumelage, en charge de la buvette, envisage déjà une deuxième édition dans deux ans.



Hippicurisme : rendez-vous entre gastronomie et équitation

Une rencontre de la gastronomie et du sport équestre a eu lieu au parc des expositions de la Haute-Savoie à la Roche-sur-Foron les 24, 25 et 26 novembre 2023.

Cet évènement a allié l'équitation et la gastronomie avec en prime, une soirée d'exception le samedi 25 novembre à l'occasion des 50 ans du Campus de Groisy et du jubilé du célèbre chef Marc Veyrat au-tour d'un diner signature réalisé par 4 de ses anciens élèves. Ce week-end inédit a été imaginé et organisé par le campus de Groisy et dirigé par le très dynamique président Arnaud Gobled et son bras droit, la directrice Magalie Ceste. L'événement avait notamment pour ambition de favoriser la promotion des métiers de passion, des parcours de formation et la conquête de nouveaux publics.

Un programme très copieux pour ce 1^{er} salon avec un village artisanal élaboré exclusivement avec le bois de la scierie Chaumontet et composé de sept points de restauration différents avec toutes les corporations du Campus représentées afin de valoriser l'artisanat de notre territoire ainsi que le savoir-faire à la Française. En parallèle, concours de sauts



d'obstacles ouverts aux clubs, cavaliers amateurs et professionnels, dîners spectacle... « Plus qu'un événement multigénérationnel et pluri disciplinaire, cet événement a pour but de rassembler tous les gourmands, amoureux des bons produits, passionnés et admiratifs des métiers de bouche, du savoir-faire à la française. Le tout dans un cadre élégant, magnifié par la beauté des sports équestres » souligne le président du Campus.

Pour résumer et comme l'indique très justement Nicolas Rubin le président de l'association des maires de France : « Ce weekend end Hippicurisme, entre le spectacle, les obstacles, la formations des jeunes par des professionnels pour qu'ils deviennent professionnels... le Campus de Groisy défend l'excellence et la défend bien ! »

Les timbres sous toutes ses versions pour le 17^{ème} congrès Philatélique

Les 16 et 17 septembre 2023, s'est tenu le 17^{ème} congrès des associations philatéliques de la région Rhône-Alpes.

Une exposition de timbres et cartes postales s'est tenue à l'Espace Animations. Les personnalités suivantes étaient présentes : la sénatrice Sylviane Noël, Christian Anselme, maire de Fillière, Henri Chaumontet, maire de Groisy et Christophe Sibille, 1^{er} adjoint en charge des associations, et bien sûr Bernard Jimenez Président et représentant de la fédération Française des associations philatéliques et Jean Michel Garaud Président de l'association philatélique du pays de Fillière.



L'événement a attiré de nombreux passionnés dès son ouverture, avec 120 planches de collections et une quarantaine d'exposants. Jean-Michel Garaud a dévoilé un timbre-poste spécial et une ancienne machine à oblitérer, la Daguin. Des travaux hors concours, comme l'histoire postale locale et des thèmes variés, ont été présentés. L'association philatélique espère inspirer le public à rejoindre ce domaine passionnant et diversifié, couvrant des sujets allant de la faune à la chimie.

Qui est FILLA ?

FILLA (Fillière Animation) a pour but d'organiser des manifestations populaires sur le pays de Fillière. Ces animations pourront se présenter sous forme de rendez-vous : culturel, musical, sportif.

FILLA se veut accessible à tous, c'est-à-dire ni élitiste ni orienté uniquement jeune. Le principe d'ouverture nous est cher et la collaboration avec les associations et les professionnels du canton du pays de Fillière représentent un échange important et indispensable pour tous les événements que nous voulons organiser.

FILLA compte à ce jour une quinzaine de membres actifs, habitants de toutes les communes composant le pays de Fillière, mais nous ne comptons pas nous arrêter la !

AVIS AUX AMATEURS !! Nos réunions sont ouvertes et chaque nouveau membre est une bouffée



d'air frais pour l'association. C'est le message que nous essayons de faire passer et qui nous permet de faire grossir nos rangs régulièrement.

Dans le prochain Groisilien, vous découvrirez une magnifique animation de FILLA qui aura lieu sur notre commune en juillet prochain !

Vous êtes intéressés pour rejoindre FILLA une association dynamique et conviviale alors contacter

Célia : celia@filla.fr

Damien : damien@filla.fr

Sonia : sonia@filla.fr

Beau succès pour le marché de Noël

Comme tous les ans, l'Association Familles Rurales de Groisy proposait son marché de Noël du 14 au 16 décembre.

Le traditionnel marché de Noël de Groisy attire de plus en plus de visiteurs chaque année. L'édition 2023, qui se déroulait du 14 au 16 décembre, n'a pas dérogé à la règle. Organisé par l'Association Familles rurales (AFR), il permet tout à la fois de se restaurer et de trouver des cadeaux originaux réalisés par des artisans de la région.

Une quinzaine de stands avait été monté par l'AFR au sein de l'Espace animation. Une partie d'entre eux était tenue par des associations locales qui proposaient quelques spécialités culinaires : des bugnes et des crêpes pour le Tennis club ; de la soupe et une tartiflette pour le Handball club ; des assiettes de charcuterie et de fromage pour le Foot de la Filière ; des huîtres pour le Comité de jumelage. Les autres exposants avaient été choisis en amont avec soin de manière à diversifier le plus possible l'offre. « Nous faisons en sorte qu'il n'y



ait pas deux artisans vendant le même type de produits, expliquent des membres de l'association. Et d'une année sur l'autre, nous essayons également de renouveler au maximum les propositions. »

Le marché de Noël est aussi un temps festif ponctué d'animations. Un chanteur s'est ainsi produit jeudi soir, suivi vendredi en journée de la chorale des enfants de l'école élémentaire et le soir

d'un groupe de musiciens. Ce même soir, l'école élémentaire est venue faire son marché de Noël. Samedi matin, c'était au tour de l'Avenir musical de se produire. Sans oublier le Père Noël qui a fait une halte remarquée au marché samedi après-midi.

L'esprit des jeunes de l'AFR

Les jeunes de l'AFR sont un groupe d'une trentaine de bénévoles. La majorité d'entre eux étaient élèves à l'école primaire de Groisy, il y a quelques dizaines d'années. Leur souhait, au travers de cette manifestation, est d'attirer toutes les générations du village pour un moment de partage et de convivialité. Pari à nouveau réussi avec la présence, tout au long du week-end, de nombreux enfants et de jeunes, des parents et aussi des grands parents ! C'est ça l'esprit de Noël avec les jeunes de l'AFR Groisy !





Encore un très beau succès pour le 3^{ème} « Ludicontest »

Le 3^{ème} Ludicontest pour le club d'escalade de Fillière Grimpe s'est déroulé au gymnase du Parmelan de Groisy samedi 2 décembre sur le thème de Noël.

Le Ludicontest est une compétition d'escalade intergénérationnelle, sous forme de défis ludiques ouverte à partir de trois ans.

L'événement se construit à partir des idées et du travail des jeunes du groupe Perf (Performance) du club et de leurs monitrices: Lisa et Stéphanie.

Les équipes constituées de 3 ou 4 personnes réalisent des jeux tels que le père Noël, le nœud de huit les yeux bandés, les crocos, le cadeau, ... pour obtenir au final un maximum de points en fonction de leurs performances ou des temps effectués sur les épreuves.

Cette année, il y avait 18 défis à relever en 2h30. Sur le principe de cette rencontre qui se veut plus con-

viviale que purement sportif, les équipes gagnantes ont remporté une modeste boule de Noël garnie de chocolats. 19 équipes ont été constituées, soit environ 60 participants.

Toujours plus nombreux d'année en années, le club compte désormais 272 licenciés, Dispense de 11 cours par semaine, compte au total, 4 moniteurs et un bureau dynamique.

Cette journée a encore connu un très beau succès et permis un moment d'échange très apprécié par les participants et le public présent venu les encourager, soit plus d'une centaine de personnes. Tout le monde est reparti avec le sourire et un bon souvenir de cet instant qui se voulait très convivial.



Groupe vocal associatif : « la voix en chœur a cœur »

La voix en chœur à cœur se fait un grand plaisir de vous retrouver nombreux sur son chemin musical, soit en tant que chanteur ou en tant que spectateur : osez !

Venez rejoindre notre groupe composé de choristes qui ont pour objectifs d'apprendre à mieux se connaître soi-même à travers cette belle médiation qu'est le chant pour se construire ou reconstruire.

Parce que le chant permet d'oser, de prendre confiance en soi, de se valoriser, de partager de belles émotions avec les autres et le public.

Nous répétons de la variété française tous les mardis soirs à 19h30 heures au studio du pont d'onnex à villaz. Nous participons à des beaux concerts très régulièrement au cours de l'année avec la collaboration généreuse d'artistes reconnus, Kkry's Florian

(chanteur d'opérettes et d'opéra), Francois-René Duchable (pianiste virtuose) parrain de cœur de notre association, Paule David (chanteuse), Stefano Marchitelli (pianiste) et d'autres.

Le **dimanche 21 janvier, à 15h**, un concert Spécial Mike Brant" aura lieu avec la participation notre chef de chœur mais aussi chanteur Ténor Kry's Florian à la salle des fêtes de Naves.

N'hésitez pas à prendre contact avec Marie-Agnès GLORIEUX, animatrice et présidente au 06 73 31 30 88.

lavoixenchoeuracoeur@orange.fr



En avril 2024, le Cross du bois des Pesses verra de nouveau le jour...

Le week-end du 20/ 21 Avril sera une date à ne manquer sous aucun prétexte avec le premier Cross du bois des Pesses !



Ce beau projet est à l'initiative de trois jeunes femmes du HBC La Fillière. Sensibles à la cause de la lutte contre le cancer, Méлина, Maud et Laurine ont uni leurs forces et leurs idées afin de mettre sur pied un projet de cross caritatif sur la commune de Groisy, de 3 à 99 ans.

Toutes les associations sportives, culturelles, séniors et autres, communales et intercommunales sont concernées par cet évènement sans oublier la population de Groisy et du Pays de Fillière. Cette journée familiale destinée pour tout public sera riche en animations pour enfants, challenges, lots, déguisements,... Les coureurs pourront prendre le départ de trois parcours différents le week-end du 20-21 avril 2024 : une petite boucle de 500 m pour les enfants de 3 à 5 ans, une boucle de 2 km pour les jeunes de 6 à 15 ans et une grande boucle de 10 km pour les participants de plus de 16 ans. Après l'effort, le réconfort ; pour cela une buvette et

restauration tenues par le HBCF vous accueilleront à l'arrivée.

Tous les dons récoltés lors de cette journée seront entièrement reversés à des associations locales en faveur de la lutte contre le cancer.

Une belle initiative pour laquelle les trois handballeuses pourront compter sur l'aide de leur Club, le HBC La Fillière, mais aussi de la commune de Groisy. Cette journée, cette bonne cause, sont basées sur la convivialité, la bonne humeur et la joie de se retrouver à travers le sport et le partage. Un week-end à réserver d'ores et déjà pour enfilez ses baskets et courir pour une si belle cause.

Vous serez informés sur les dates et inscriptions très prochainement. Parlez-en autour de vous, vos familles, vos amis.

Bravo à Méлина, Maud et Laurine pour cette magnifique action ! Les voyants sont désormais au vert !



Le label « Minibad AURA » pour les Volants de la Fillière

Le club Les Volants de la Fillière vient d'obtenir le Label argent créé par la ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Badminton en 2018 dans le cadre de développement de cette activité, il a pour but de récompenser les clubs de la région qui accueillent des jeunes de moins de 9 ans dans un contexte qualitatif.

Le club de Groisy est l'un des 26 clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui répondent aux nombreux critères du label pour la saison 2023/2024 (nombre de joueurs, qualité d'encadrement, nombre de créneaux proposés, organisation de séances citoyennes etc...).

La ligue AURA de Badminton remercie la commune pour le soutien apporté au club des Volants de la Fillière à travers des subventions et de la mise à disposition de créneaux dans le gymnase.

Un drapeau ignifugé de 120cmx180cm sera prochainement envoyé au club qui pourra ainsi fièrement faire apparaître l'obtention du Label dans le gymnase.



Au fil de l'actualité...

23 septembre :
Ananda Yoga



6 octobre : Assemblée générale de l'Avenir Musical des Glières



14 octobre : 1^{er} Festival de magie à Groisy



27 octobre :
Assemblée générale de Marche en Fillière



28 octobre : Soirée filets de perche du FC Fillière



1^{er} octobre : Assemblée générale de l'association paroissiale



7 et 8 octobre :
Salon Arts & Talents



15 octobre :
Conférence de Nicolas Pernot sur l'Arménie



27 octobre : Soirée remerciements de l'Avenir Musical des Glières



31 octobre : La boom d'Halloween de l'APE



Au fil de l'actualité...

5 novembre : Bourse aux skis et des 2 roues de l'APE



11 novembre : Cérémonie commémorative au 11 novembre



11 novembre : Repas de l'UNC Alpes



11 novembre : Thé dansant de l'UNC Alpes



25 novembre : Cérémonie de la Sainte Barbe



2 décembre : Soirée du Rugby Club Filière



5 décembre : Cérémonie d'hommage nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



11 décembre : Concert de l'Avenir Musical des Grières



16 décembre : Marché de Noël de l'AFR et chorale des enfants de l'école



AGENDA



Cyclo Club Pays de Fillière



Samedi 3 Février
Soirée Diapo/Repas
Cyclo Club Pays de Fillière

Dimanche 4 février
Loto
Association
paroissiale



Samedi 10 février
**Soirée
dansante**
Grosy Rock
Loisirs



**Samedi
17 février**
**Soirée du
Handball**
Handball Club de
la Fillière



Samedi 9 Mars
Les P'tits Brulins
Les P'Tious Brulins
d'Grosy



Samedi 16 mars
**Soirée du TC
Grosy**
Tennis Club
Grosy



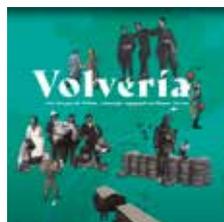
**Samedi 23
mars**
à 20h30
Café-théâtre
« *Tout feu, tout
flemme* »



Dimanche 6 avril
**Concours
de belote**
Club de
l'Harmonie



Mercredi 10 Avril, à 19h
**80^{ème} Anniversaire des
Glières**
Une histoire,
un spectacle:
Volveria
Espace
Animations -
Entrée libre



Samedi 4/05 : 14h- 23h
Dimanche 5/05: 14h- 20h
Buvette et petite restauration :
APE



Mercredi 8 mai
à 9h30
**Armistice du
8 mai 1945**
Monument aux morts
Vin d'honneur sur le parvis de
l'église



**Samedi 25 & dimanche 26
mai**
Concours régional de tarot
Club de tarot du Parmelan

**Samedi 20
avril, de 9h à
17h**
**La Course du
Cœur**
Cross du bois
des Pesses
Handball



**Du vendredi 3 au dimanche
5 mai**
Fête Foraine



Vendredi 3/05 : 17h- 23h

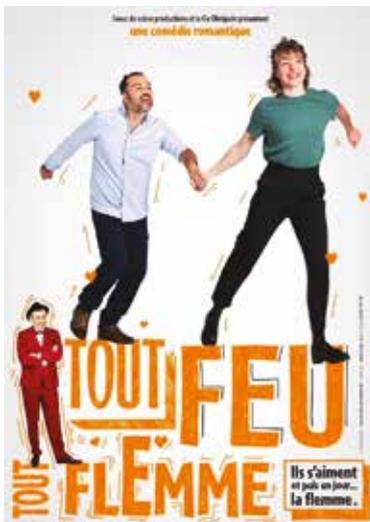
Samedi 23 mars du Café-théâtre avec « Tout feu, tout Flemme »

Une comédie avec beaucoup d'amour... et la Flemme. Ils s'aiment puis un jour... la Flemme s'installe dans leur couple !

Lorelaine et Martin s'aiment, sont complices, amoureux et la vie bat son plein quand un jour la Flemme en personne vient s'installer chez eux.

Alors, petit à petit, leur relation amoureuse s'étiole par la simple force de la Flemme, de la négligence et du manque d'attention.

Le couple se laisse aller aux sirènes de la paresse, ne partage plus rien. Ils n'ont plus d'attention l'un envers l'autre, finissent par s'en vouloir... Vont-ils réussir à surmonter



l'épreuve de la Flemme pour faire durer leur couple ?

Leur histoire d'amour est-elle sur le point de se terminer ? Comment raviver la Flamme quand la Flemme s'installe au sein du couple ?

Ouverture des portes dès 19h

Buvette et petite restauration

Réservation en ligne sur le

www.groisy.fr

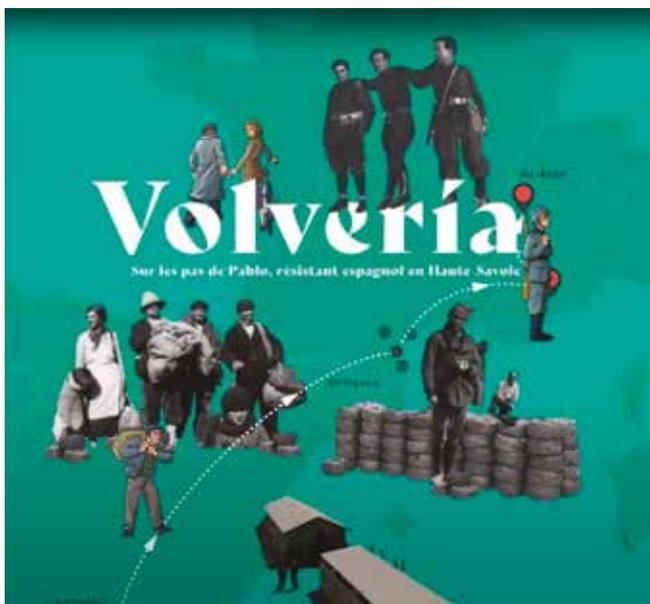
Renseignements :

**Christophe Sibille au
tél. 07 77 00 76 42**

Un spectacle pour le 80^{ème} anniversaire des Glières

Mercredi 10 avril à 19h, se donné à l'Espace Animations le spectacle Volveria.

Volveria est un spectacle qui se joue sur scène, avec 5 musiciens et acteurs : Stéphane et Christophe Ravel (chant et guitare) Elsa Ganassali (chant) Céline Grassin (violon) Mick Rustick (accordéon, piano, mandoline). L'évocation historique est accompagnée de chanson et de musique.



Volveria est une fiction qui retrace la vie de Pablo, un républicain Espagnol

Qui a connu la guerre civile, l'exil, les camps d'internement et la résistance en Haute-Savoie. C'est aussi l'histoire de l'engagement de certains dans la résistance, sur le plateau des Glières.

L'évocation est accompagnée de chansons originales et de reprises, dont l'hymne de la résistance Espagnol « El paso del Hebro »

Les Cm2 de l'école de Groisy et de Dingy accompagneront en chansons ce groupe.

**Mercredi 10 avril à 19h.
Espace Animations
Entrée libre**

Inscriptions électorales et mise à jour des listes électorales



En cas d'emménagement sur la commune, pensez à vous inscrire sur la liste électorale, soit en mairie, soit en ligne, sur service-public.fr, en fournissant un justificatif d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de changement d'adresse sur la commune, n'oubliez pas d'en informer la mairie, en joignant un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de déménagement, il est également important de vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune de domicile, cette inscription permettra la radiation sur la liste de la commune d'origine et la mise à jour de la liste électorale.

Attention : en cas d'élection dans l'année, vous devez vous inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour de l'élection.

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour cette élection est le vendredi 3 mai 2024.

A noter que les jeunes de plus de 25 ans, non propriétaires sur la commune, doivent s'inscrire dans la commune de leur domicile.

Etat-Civil du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023

Naissances

7 octobre à Anancy,
Victoria FLORIN MORIN,
400 rue du Plot

8 octobre
à Epagny Metz-Tessy,
Kingsley BABIN OWEN,
2467 route des Bornes

9 octobre
à Saint-Julien-en-Genevois,
Marius GEORGELIN,
59 chemin de chez Sénard

11 octobre
à Epagny Metz-Tessy,
Clémentine BONNARD,
70 route de Saint-Hilaire

21 octobre à Anancy,
Sacha VERDONCK,
45 allée de Combarette

5 novembre à Annemasse
Lenny VILLEMIN,
316 chemin de Belle Vue

5 novembre
à Epagny Metz-Tessy,
Tao THIEL DELATTRE,
360 route de Vallourd

22 novembre
à Epagny Metz-Tessy,
Alice BATON,
584 route de chez Cortet

22 novembre à Anancy,
Jona CHABERT,
56 chemin de la Rose

3 décembre
à Contamine-sur-Arve,
Sienna ROGER,
59 allée des Mouilles

4 décembre
à Epagny Metz-Tessy,
Rafael BUIS,
240 rue de Boisy

7 décembre
à Epagny Metz-Tessy,
Honorine PELLARIN,
51 allée des Mouilles

7 décembre
à Contamine-sur-Arve,
Jules BRUNET,
507 route du Chenay

13 décembre
à Contamine-sur-Arve,
Ambre BOILEAU,
393 rue du Plot

16 décembre
à Epagny Metz-Tessy,
César SCHMIDT,
1113 route de la Forêt

24 décembre
à Epagny Metz-Tessy,
Giulia PEAQUIN ZAMBON,
183 chemin de chez Miney

Mariages à Groisy

2 septembre,
Elise DE SOUSA et
Dylan SAVARD

9 septembre,
Priscillia RIVIERE et
Julien LAO YIP SEIN

29 septembre,
Léa FERRAND et
Thomas CARLIER

Décès

13 septembre à Groisy,
Nicole CRASSOUS,
née GENDRE, 80 ans

28 septembre à Groisy,
Brigitte LAURETI,
née BASSAN, 65 ans

13 octobre
à Groisy,
Jean-Luc JEANNETTE,
62 ans

16 octobre à Epagny Metz-Tessy,
Jean GUILLERME,
81 ans

17 octobre à Groisy,
Marcel CRIVELLARO,
85 ans

26 décembre
à Hirtzfelden (Haut-Rhin),
Yves DABRY,
72 ans

29 décembre
à Epagny Metz-Tessy,
Maurice CHAMBEL,
74 ans



Mairie de Groisy
312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy
Tel : 04 50 68 00 01
Site : www.groisy.fr



LE GROISILIEN / Janvier 2024

Le Groisilien est une publication de la commune de Groisy - **N°47 - Janvier 2024** - Directeur de publication : Henri Chaumontet - Conception & réalisation : Fcom (06 17 08 18 13) avec le concours de la Commission Communication - Photos : Mairie de Groisy, Myriam et Christophe Sibille, Serge Bocquet, Fcom, associations communales et intercommunales, Usse&Bornes - Impression sur papier recyclé : Gutenberg/Meythet.